

TRAVAIL A FAIRE

Sur la base de l'arrêté N° 0062/A/MINDDEVEL du 18 avril 20222, portant nomenclature des programmes des CTD, vous êtes invité en fonction du programme affecté à votre groupe à :

1. Identifier un problème à résoudre dans ce programme ;
2. Formuler un objectif (impact) ;
3. Décliner le programme en action et chaque action en activité
4. Pour chaque action proposer un objectif (effet) assorti d'un indicateur
5. Pour chaque activité proposer un indicateur (Extrant) assorti d'un indicateur.

Nota :

- Les objectifs doivent être SMART (Specific, Mesurable, Achievable, Realistic, in Time)
- Les objectifs et les activités sont formuler avec des verbe d'action à l'infinitif.

N° Groupe	Programme
1	Offre des services sociaux de base
2	Développement économique et protection de l'environnement
3	Citoyenneté, Culture
4	Sport et appui à la jeunesse
5	Programme support